

PRODUITS PHYTOSANITAIRES



Les alternatives aux produits les plus dangereux pour l'homme et l'environnement vont continuer à augmenter et donc à faire augmenter les chiffres globaux des produits phytosanitaires. Archive/Reni Wafflart

Le vignoble de Champagne réduit son usage des pesticides

Le ministère communiquait il y a peu sur son bilan Écophyto, étrillé par les écologistes, pointant l'augmentation des ventes de pesticides en 2018. Comment cela se traduit-il en Champagne ?

Je ne suis pas étonné par ces chiffres. Ils vont même augmenter», sourit Luc Turbon, directeur technique de la CSGV. Étonnante déclaration qui mérite d'être décryptée, en particulier dans un contexte rendu avoué des pesticides moins propice à l'écologie qu'à l'économie.

QUE SONT LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ?
La coopérative du syndicat général des vignerons de Champagne (CSGV) est le principal fournisseur de produits phytosanitaires des cultivateurs de vignes de Champagne. Elle compte 8 000 adhérents actifs (la Champagne désombr

près de 16 000 vignerons). « Nous détenons 40 à 45 % de parts de marché de vente de produits phytosanitaires. » Rappelons d'emblée que ces produits servent à protéger (soigner ou prévenir) les plantes, la vigne en l'occurrence, contre les ravageurs (cicadelle de la flavescence dorée par exemple) et maladies (mildiou, pourriture). Ils incluent les pesticides (lire page suivante). Revenons-en aux chiffres. Le bilan national Écophyto 4, lancé en 2006, annonce une augmentation de l'usage agricole des pesticides de 24 % en 2018 par rapport à 2017 et de 25 % en dix ans. Ces chiffres représentent les NGDU

(nombre moyen de traitements par hectare et par an, calculé à partir des données de ventes). Si on s'arrête là, cela peut paraître inquiétant. Est-ce que la Champagne fait le même constat ? Clairement, non.

III : CLIMAT JOUE.

D'abord, la filière champagnaise a la chance depuis 2006, de disposer non pas des données de ventes mais d'une publication des produits de façon annuelle et de façon triennale. Le Comité Champagne prend ainsi en compte les IFT (indices de fréquence de traitement), « plus précis », d'après Aurélien Desbrières, direc-

teur du service technique et environnement de l'interprofession. Il tient compte de la dose appliquée à chaque passage de traitement. Exemples : une dose appliquée lors d'un passage compte pour 1, une demi-dose compte pour 0,5 et deux doses lors d'un passage comptent pour 2. Les chiffres 2019 seront connus dans le courant du premier trimestre. Mais le technicien peut livrer ceux de 2018. « Par rapport à la valeur de 2006 (23,80), produits de biocontrôle compris, NDLR, l'IFT en Champagne a diminué de 25 % (environ 18, NDLR). Donc nous sommes complètement décalés par rapport aux

chiffres nationaux. Ici, nous sommes dans l'objectif Écophyto de réduire les intrants de 25 % à l'horizon 2020. » On rappelle que le vignoble de Champagne est le plus septentrional, le plus exposé à l'humidité et donc aux maladies fongiques. « Que ce soit en bio ou en viticulture durable, ne pas traiter ça, c'est prendre le risque de ne pas avoir de récolte. » De plus, prendre en compte l'IFT permet aussi de comprendre les variations de traitement. En 2018, le climat pluvieux a exposé plus fortement qu'en 2017 le vignoble aux maladies fongiques. L'IFT était donc plus important. « Nous pou-

3 QUESTIONS À...



CHRISTOPHE THOUVENIN,
DIRECTEUR
VITALYANCE

“En 2019, nous avons vu une baisse de 4 %”

Acolyance vigne appartient au pôle Champagne Vitalyance, que dirige Christophe Thouvenin, et représente 16 à 20 % de parts de marché des produits phytosanitaires en Champagne.

Quelle est la tendance de vos clients vigneron en termes d'usage de produits phytosanitaires ?

Nous menons, depuis sept ans, une étude sur un panel pour connaître ces tendances justement. Nous avons obtenu les derniers résultats mi-décembre 2019 et sur un panel de 250 viticulteurs contactés, on constate, pour la campagne 2019, une baisse de 4 % du volume utilisé de pesticides (tous produits phytoconfondus, y compris de biocontrôle, autres que prophylactiques c'est-à-dire de prévention, NDLR). Cet audit est réalisé par un organisme indépendant. Les vigneron sont vus individuellement en entretien, leurs factures sont détaillées, c'est très transparent. En revanche, le panel ne concerne pas les maisons.

Quelle est l'évolution depuis que vous menez ce panel ?

La tendance est à la baisse, je dirais de 1 à 2 %. En 2017, la campagne était plutôt facile car il n'y avait pas de pression de maladie, en 2018, c'était plus difficile. En 2019, la pression était resserrée sur deux mois donc c'était un peu plus facile mais très ciblé.

Globalement, on constate tout de même qu'il y a une réelle prise de conscience de la part des vigneron, qui s'orientent de plus en plus vers des produits de biocontrôle, vers des alternatives, des produits à base de soufre, de cuivre même si ce n'est pas la panacée pour les sols, des produits minéraux. Cela dit, l'impact toxique est moindre mais il faut en mettre plus donc il faut être prudent avec les analyses de chiffres. Et la formule idéale n'a pas encore été trouvée pour tous les produits.

Il faut en passer par les plants, l'ingénierie végétale pour évoluer encore.

Comment considérez-vous la Champagne, dans ce contexte national ?

Le vignoble champenois est plutôt bon élève. Avec la viticulture durable en Champagne, l'objectif « zéro herbicide », l'évolution est réelle et le mouvement, vertueux. Beaucoup d'autres régions, puisque nous intervenons ailleurs, s'en inspirent.

RECHERCHE

Laisser le temps de trouver d'autres solutions



« Notre objectif, à moyen terme, quand il y aura un produit anti-mildiou efficace, est de proposer un programme complet de fongicide en biocontrôle. Aujourd'hui, ce n'est pas possible. » Luc Truchon, directeur technique et environnement de la CSGV, explique que la Champagne (la vigne et d'autres cultures) est « en phase de transition ». « Il faut dix ans pour aller de la formulation au développement et à l'usage. C'est comme un médicament. Il faut laisser du temps. » À la recherche qui, actuellement, travaille aussi à des

plants de vigne résistants aux maladies, qui permettrait d'effondrer l'usage des pesticides. En Champagne, comme l'affirme Arnaud Descôtes, directeur technique et environnement de l'interprofession, depuis plus de 15 ans, la Champagne a réduit son tonnage de pesticides de 50 % (voir l'infographie ci-dessus). « Mais c'est aussi l'ensemble du processus qu'il faut observer, de la formulation à l'usage en passant par les pratiques et le traitement des eaux » puisqu'il faut, notamment, laver les engins. ■

LES AUTRES POINTS

Glossaire

Quand on parle de produits phytosanitaires, on parle aussi de produits phytopharmaceutiques, les médicaments des plantes en fait, et concernent les pesticides (insecticides, herbicides et fongicides). Les pesticides sont utilisés en cultures raisonnée, biologique et biodynamique. Le soufre (premier produit de biocontrôle vendu en 2018 selon le bilan national, à 16 %) et le cuivre, par exemple, homologués pour l'agriculture biologique, sont des pesticides.

Les NODU (nombre de doses unités) sont les nombres moyens de traitement par hectare et par an calculés à partir des données de ventes. Les QSA sont les quantités de substances actives, c'est-à-dire les tonnages et les IFT, indices de fréquence de traitement, prennent en compte les doses de référence utilisées à chaque passage de traitement. Exemple : une pleine dose est comptée pour 1, une demi-dose pour 0,5 et deux doses pour 2 si elles sont appliquées lors d'un seul et même passage.

Bonus/malus pour Générations futures

Pour le lobby écologiste, qui ne fait aucune distinction dans le type de produits phytosanitaires évalués, l'augmentation des QSA vendues en 2018 est « catastrophique ». Dénonçant une dépendance de l'agriculture aux pesticides, elle réclame des dispositions plus fortes de la part du gouvernement et propose un système de bonus/malus. À commencer par des objectifs de réduction par culture et par région, décroissants dans le temps après année et déclenchant des sanctions financières pour les agriculteurs les moins vertueux. À l'inverse, « les agriculteurs les plus performants dans le domaine de la réduction de l'usage des pesticides doivent être soutenus et aidés pour les efforts qu'ils déploient ».

-40 % en 20 ans pour l'UIPP

L'union des industries et de la protection des plantes a également communiqué sur les chiffres, peu avant le gouvernement. Elle concentre les déclarations de ses adhérents, représentant 96 % du marché. L'UIPP dit constater, au niveau national, une hausse de 8 % des QSA, s'expliquant « essentiellement par une anticipation des achats par les agriculteurs avant la hausse de la redévance pour pollution diffuse (RPD) entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et par une hausse des ventes de soufre et de cuivre. » Elle constate, en 20 ans, une décline de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques de plus de 40 %.

vons constater des variations de 50 % d'une année sur l'autre, reprend Arnaud Descôtes. Cela montre que les vigneron raisonnent et appliquent les fongicides lorsque c'est nécessaire. »

Luc Truchon abonde, s'appuyant sur son propre tableau de suivi depuis 2002 : « Les vigneron ne traitent pas pour le plaisir. Ils traitent pour sauver leur récolte. Il y avait une surconsommation, c'est vrai, mais il y a eu une prise de conscience. »

La Champagne était le premier vignoble à mener son bilan carbone en 2001 et a lancé plusieurs actions pour réduire l'utilisation de produits dangereux pour l'homme et pour l'environnement. À ce jour, elle affirme une réduction de « 50 % en 15 ans des produits de protection de la vigne et des matières fertilisantes ».

Mais regarder un seul indicateur n'est pas pertinent. « C'est en combinant les différents indicateurs que l'on se fait une idée plus précise », ajoute Arnaud Des-

côtes. Ainsi, au niveau national, le bilan Écophyto montre que la quantité de substances actives (QSA) ou les tonnages des produits les plus dangereux a baissé : de 15 % en 2016-2018 par rapport à 2009-2011 pour les CMR1 (cancérogène, mutagène et reprotoxique avéré ou présumé) et de 9 % pour CMR2 (cancérogène, mutagène et reprotoxique suspecté). Luc Truchon remarque cette même tendance en Champagne.

HAUSSE DES PRODUITS DE BIOCONTRÔLE

Parallèlement, la part des alternatives à ces produits dangereux augmente. Et ces alternatives, ce sont les produits dits de biocontrôle, non toxiques pour l'homme et l'environnement. Leur usage en augmentation explique en partie la croissance d'usage des produits phytosanitaires dans leur globalité. Ce qui est, finalement, une bonne nouvelle : les agriculteurs et viticulteurs changent leurs pratiques.

Luc Truchon constate ainsi que la part des produits de biocontrôle vendus aux vigneron de Champagne est passée à 35,5 % en 2019. « Cette année, il y a eu une grosse pression oïdium. 56 % des hectares pour lesquels nous intervenons ont été couverts en produits de biocontrôle », principalement à base de soufre, homologué en agriculture biologique également.

Non seulement, les chiffres augmentent parce que le recours à ces produits est plus fort mais aussi parce que ces produits sont plus pondéreux. Les passages sont plus fréquents qu'avec des produits de synthèse, inmanquablement, comme l'affirmait Luc Truchon, les chiffres vont donc continuer d'augmenter.

Le Comité Champagne fait état d'un doublement de l'application de ces biocontrôles en dix ans. Actuellement, il existe des produits alternatifs contre les maladies et ravageurs « sauf le mildiou » (lire page suivante). « C'est un réel enjeu », reconnaît Arnaud Descôtes, puisqu'il s'agit du plus gros risque fongique contre lequel peuvent lutter les vigneron.

La démarche champenoise apparaît ainsi plutôt « vertueuse » et ne compte pas s'arrêter là.

Des objectifs forts et relativement courts ont été tracés, comme d'afficher une suppression des herbicides en 2025. C'est-à-dire demain. ■

Dossier réalisé par CLAUDE HUBWEYER

BILAN ÉCOPHYTO 2018

Le bilan Écophyto 2018 dévoilé par le ministère de l'Agriculture le 7 janvier, est consultable sur le site du ministère. Quelles statistiques donne-t-elle ? Une hausse de 23 % des quantités de substances actives (QSA) vendues pour usage agricole en 2018 par rapport à 2017 et de 22 % en moyenne triennale entre 2009-2011 et 2016-2018. Les usages agricoles représentent 74 % de la QSA totale. Le NODU (lire ci-contre) agricole a augmenté de 24 % entre 2017 et 2018 et de 25 % entre 2009-2011 et 2016-2018. Le soufre, produit de biocontrôle et homologué en agriculture biologique, arrive en tête des 10 principales substances vendues (16 %) devant le glyphosate (11 %), le prosulfocarbe (herbicide) et le mancozèbe (anti-mildiou utilisé en vignes et pour les pommes de terre, CMR).